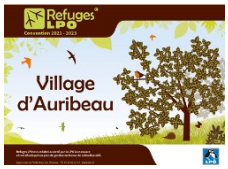

Lettre d'information numéro 16 – mai 2023

Vie pratique

Déclaration d'occupation des biens immobiliers

A compter de janvier 2023, TOUS LES PROPRIÉTAIRES devront, avant le 1er juillet et pour chacun des locaux qu'ils possèdent, indiquer à l'administration fiscale à quel titre ils l'occupent (habitation principale ou secondaire) et, quand ils ne l'occupent pas eux-mêmes, l'identité des occupants et la période d'occupation pour permettre la correcte taxation. Cette obligation déclarative se réalise sur internet dans l'espace personnel de l'usager accessible sur le site impots.gouv.fr.

Inscription sur les listes électorales

Elle permet au citoyen français et au citoyen européen de demander son inscription sur les listes électorales d'une mairie pour voter en France. Accessible à condition d'être âgé d'au moins 18 ans. Pour cela, il suffit de cliquer sur ce lien : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

L'inscription sur les listes électorales est une démarche gratuite

Autorisation d'urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux. Une seule adresse : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

Demandes de rendez-vous : cartes nationales d'identité, passeports

Afin de vous permettre d'anticiper vos premières demandes ou vos renouvellements de cartes nationales d'identité et/ou de passeports, nous vous invitons à effectuer vos demandes sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (A.N.T.S.) et prendre rendez-vous à la mairie d'Apt – Service Population.

Bonus Vélo

Afin d'aider à la transition écologique, l'État a actualisé sa prime à la conversion 2023. En effet, si vous achetez un vélo classique ou à assistance électrique, vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'une aide financière :
- Les seuils d'éligibilité ont été augmentés, à partir du 1er janvier 2023 pour couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu fiscal de référence par part inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022).
- Si vous êtes majeurs, domiciliés en France et que vous possédez un revenu fiscal déclaré inférieur à 14 089 euros, ou encore que vous êtes en situation de handicap, vous êtes éligible à cette aide. Les montants des aides sont disponibles sur ce site https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/.
Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de déposer sa demande sur le site dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo.

Vie municipale

Animations

Le terrain de pétanque à proximité de l'espace détente sera inauguré le **samedi 3 juin**.
Retenez la date. Nous vous y attendons nombreux avec vos boules de pétanque.
D'autres informations vous parviendront ultérieurement.

Travaux

La réfection du parking est prévue le **samedi 13 mai (matin)**.
Votre participation sera la bienvenue.

Pavoisement

La mairie est pavoisée le lundi 8 mai 2023 pour la Commémoration de la Victoire de 1945. Les couleurs nationales et les couleurs européennes resteront dressées le mardi 9 mai 2023 pour la Journée de l'Europe et le mercredi 10 mai pour la Journée commémorative du souvenir de l'esclavage et de son abolition.

Site saint PIerre

Des travaux ont été effectués depuis plusieurs mois sur le site du castrum saint Pierre.

Il s'agit notamment de travaux de maçonnerie concernant certains murs de soutènement du fort.
D'autre part, des garde-corps ont été installés sur l'ensemble du site afin de sécuriser celui-ci et permettre l'accueil du public.
La citerne a également fait l'objet d'un habillage cintré en cours de finition.
Une estrade d'orientation est également prévue ainsi que des travaux de débroussaillage et la pose d'éléments anti-franchissement.
À partir du 8 mai : reprise des travaux de ferronnerie à Saint Pierre.

Trail du Grand Luberon

Vous trouverez ci-dessous une communication concernant le Trail du Grand Luberon le **dimanche 14 mai** :

« Le 14 mai prochain le Caval Pertuis organise la 16ième édition du Trail du Grand Luberon, course à pieds en nature au départ de Cabrières d'Aigues. Trois parcours seront proposés sur 15 25 et 55 km. Les participants au 25 et 55 km auront la chance de traverser votre village en arrivant de Cabrières d'Aigues ou de Sivergues. Ils feront une boucle dans le village jusqu'à la place de la Fontaine pour faire un plein d'eau salutaire avant de remonter sur le Mourre Nègre.

Des bénévoles organiseront le ravitaillement et la régulation des passages coureurs, voitures, vélos, marcheurs...

Nous estimons que les premiers du 25 km arriveront dans le village à environ 9h et que les derniers du 55 km passeront vers 16h/16h30 au maximum.

Nous vous invitons à venir les encourager avant qu'ils n'entament leur dernière montée sur les crêtes pour finir à Cabrières d'Aigues, plein de Luberon dans les yeux.

Nous vous invitons aussi à la plus grande vigilance durant cette plage horaire si vous circulez en voiture, vélos, à pieds....

Dès samedi après midi, des morceaux de rubans orange apparaitront dans votre village et dans le massif pour guider les coureurs sur les trois parcours. Le balisage respectera la charte de balisage du PNR du Luberon. Ils seront enlevés derrière le dernier coureur par des bénévoles "serre file".

Toutes les informations sur les différents parcours sont visibles ici : https://www.trail-luberon.fr/programme-trail-du-grand-luberon

Merci d'avance pour votre soutien et vos encouragements.

L'équipe organisatrice du Trail DU GRAND LUBERON »

Chantier-école

Les **22 et 25 mai** nous accueillerons un chantier-école de débroussaillement et balisage (lycée de la Ricarde – Isle sur Sorgue) sur la boucle Saint Pierre et le chemin

récemment réouvert dans le côteau de Bruni, encadré par 2 professeurs et 1 technicien du Parc.

Vie locale

Espace France Services

« Le Lien », l'espace France Services labellisé du Pays d'Apt Luberon
https://www.paysapt-luberon.fr/lien-espace-france-services/
Le bus intercommunal itinérant de services publics sera à Auribeau les **mercredis 10 mai et 14 juin** de *13 heures 30 à 16 heures* sur le parking.
Merci de libérer le parking côté escalier (partie Est).

Conseiller Numérique : un nouveau service à l'EDeS Apt/Sault

Le Conseil Départemental a décidé de renforcer ses équipes en matière de lutte contre l'illectronisme.

Une conseillère numérique, Madame Claire Puyo, a été recrutée à cette fin : sa mission est d'accompagner les publics dans leur apprentissage de l'utilisation des outils numériques (ordinateurs, tablettes, téléphones portables).

Cette mission est complémentaire de celle réalisée par les Espaces France services ainsi que les ADAN, qui pour leur part accompagnent les personnes dans leurs démarches administratives.

Madame Claire Puyo interviendra à l'EDeS d'Apt tous les jours sauf le jeudi, et à l'EDeS de Sault les jeudis, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Elle pourra, selon les demandes formulées par le public reçu, soit accompagner les personnes lors de séances individuelles, soit lors d'ateliers collectifs.

Vous pouvez la contacter : claire.puyo@conseiller-numerique.fr

Sirtom de la région d'Apt

Carte d'accès

Si vous ne l'avez pas encore, n'attendez plus ; demandez la carte d'accès aux déchetteries du Sirtom sur leur site https://www.sirtom-apt.fr/.

Portes ouvertes et vide-grenier

Le SIRTOM ouvrira ses portes à l'occasion d'un vide-grenier le **dimanche 14 mai** de 7 heures à 15 heures. Au programme entre autres : ateliers créatifs, château gonflable, stands d'informations, apéritif gratuit, exposition des camions et démonstration du grappin…

Jours fériés

Au printemps, vous pouvez profiter du lundi 1er mai (fête du travail), de la Victoire 1945 (lundi 8 mai), de l'Ascension (jeudi 18 mai) et enfin du lundi de Pentecôte (29 mai).
Les déchetteries du territoire seront fermées l'ensemble des jours fériés et seulement les jours fériés.
En revanche, la déchetterie de Coustellet ouvrira exceptionnellement les mardis 2 mai, 9 mai et 30 mai afin de compenser les fermetures des lundis.
Pour l'organisation des services de collecte des ordures ménagères et du tri celle-ci reste inchangée. Les agents assureront le ramassage également les jours fériés, il n'y aura pas de conséquence sur la fréquence de collecte.

Pour plus d'infos : sirtom-apt

Parc Naturel Régional du Luberon

Étude de fréquentation du Vallon de l'Aiguebrun

Le vallon de l'Aiguebrun est le 3ème site naturel le plus fréquenté du département.
Le Parc naturel régional du Luberon, en partenariat avec la commune de Buoux et avec le soutien de la Région Sud, lance une étude de fréquentation, qui se déroulera du 27 avril à mi-septembre 2023.
Pour prendre connaissance du communiqué de presse du Parc Naturel Régional du Luberon, cliquez ici.

Atlas forestier communal

Le Parc du Luberon a réalisé un atlas forestier communal pour chacune des 100 communes du territoire de la Charte forestière Luberon-Lure, en collaboration avec les acteurs de la forêt (ONF, CNPF, DDT, COFOR, etc.). Pour télécharger celui de notre commune, cliquez sur ce lien : Atlas forestier communal.

Guide "Demain habiter le Luberon"

Le guide « Demain habiter le Luberon », édité par le Parc naturel régional du Luberon en mars 2023, vise à proposer des pistes de réflexions pour un urbanisme durable, adapté au territoire du Luberon et au changement climatique en cours et à venir. Vous pouvez le télécharger ici.

Avec le sourire…